

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE « PROFESSEUR
D'ESPAGNOL » DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE
L'ENSEIGNEMENT (IFMEN)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Bégong-Bodoli BETINA, Président :
- Pr Djidiack FAYE, Membre ;
- Pr Ousseynou THIAM, Membre

Signature
Le président, pour l'équipe



Le 24 août 2022

Table des matières

Introduction	3
I. Présentation de la formation	4
II. Avis sur le rapport d’auto-évaluation	5
III. Description de la visite.....	6
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup.....	8
V. Les points forts du programme	18
VI. Les points faibles du programme	20
VII. Appréciations générales	21
VIII. Recommandations à l’établissement	22
IX. Recommandations à l’ANAQ-Sup	28
X. Proposition de décision	29

Introduction

Dans le souci d'améliorer la qualité de son offre de formation, l'Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement (IFMEN) a initié, en février-mai 2020, un processus d'autoévaluation de la Licence professionnelle de Professeur d'espagnol (LPPESP), ouverte en novembre 2016. Le rapport issu des travaux du comité ad hoc a été présenté à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ- Sup) du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en vue d'obtenir l'accréditation du programme évalué. À cet effet, l'ANAQ-Sup avait désigné une équipe d'experts évaluateurs externes qui s'est rendue à l'institut le mardi 8 juin 2021 pour évaluer la qualité de l'offre de formation. A l'issue de cette évaluation externe, l'équipe composée de Dr Aly SAMBOU, Pr Maguette DIENG et Dr Ousseynou THIAM avait produit un rapport remis à l'ANAQ-Sup et dans lequel la proposition de décision, assortie de recommandations, était « Accréditation refusée ». En avril 2022, l'IFMEN a sollicité une nouvelle évaluation externe, une requête à laquelle l'ANAQ-Sup a accédé en y envoyant le 24 août 2022 une équipe d'experts composée de Pr Bégong-Bodoli BETINA, enseignant-chercheur de l'UGB à la retraite (président), Pr Ousseynou THIAM de la FASTEF (membre reconduit) et Pr Djidiack FAYE de l'UGB (membre). La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions de 08h 25mn à 16h 43mn. Pendant cet intervalle de temps, l'équipe des experts a pu vérifier si le programme soumis à l'évaluation satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup et si les recommandations issues de la première évaluation externe ont été suivies. Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup. Il est une mise à jour du rapport produit par les experts de l'ANAQ-Sup qui ont évalué le programme en 2021. Nous avons conservé les parties du rapport de 2021 qui n'ont pas fait l'objet d'amendements et intégré les éléments nouveaux que nous avons identifiés tout en mettant l'accent sur l'état de la mise en œuvre des recommandations issues de la première évaluation.

I. Présentation de la formation

La licence professionnelle de Professeur d'espagnol a été lancée en 2016, soit cinq années après l'ouverture de l'institut qui l'abrite. L'Institut de Formation aux Métiers de l'Education (IFMEN) dispense des formations de licence professionnelle d'enseignement dans les spécialités suivantes : Sciences Physiques, Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Histoire et Géographie, Français, Anglais, Espagnol, Philosophie, Education physique et sportive. L'IFMEN offre également une formation initiale pour l'enseignement dans l'élémentaire et le préscolaire en français, franco-arabe et pour les *daaras* modernes. L'offre de formation, qui épouse globalement les contours d'un programme répondant aux normes de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD), est composée d'enseignements théoriques, de travaux dirigés et d'autres activités pédagogiques comme les stages et pratiques de classe. Cette organisation pédagogique du programme permet la construction et l'acquisition de connaissances théoriques et de savoirs spécialisés dans les domaines de l'enseignement de l'espagnol. Des enseignements transversaux aux licences de langues sont proposés. Il s'agit essentiellement de cours obligatoires telle la psychopédagogie, la gestion scolaire et de cours optionnels en renforcement des connaissances en français et en anglais. Leurs choix et intégration dans l'offre de formation concourent à offrir aux futurs enseignants des possibilités d'amélioration de leurs savoirs pédagogiques à travers ces langues. Le Niveau d'étude Licence ne compte que des UE obligatoires. La Licence LPPEP compte, au moment de l'évaluation, un nombre très réduit d'étudiants sur les trois niveaux. Douze (12) étudiants sont inscrits en Licence 3 et seulement deux (2) en Licence 2. Cette disparité est expliquée par l'Administration de l'institut par la création d'une porte d'entrée en Licence 3 pour les étudiants ayant validé les Licences 1 et 2 d'études hispaniques dans les universités publiques. Quant à l'équipe pédagogique, elle n'est constituée que d'enseignants vacataires qui proviennent des universités publiques, des établissements d'enseignement secondaire du Sénégal ou du monde socio-professionnel. On y note également, et pour la plupart, des enseignants ayant été admis à la retraite. Comme suivi des recommandations de la première évaluation, l'IFMEN a placé la Formation sous la coordination d'un Professeur Assimilé, ce qui constitue une grande avancée. Depuis l'ouverture du département, la maquette de la licence a fait l'objet de plusieurs révisions. Elle a permis au corps pédagogique de réexaminer les contenus didactiques autour des objectifs spécifiques de la formation en s'efforçant d'opérer une meilleure adéquation entre celle-ci et les réalités pratiques des classes. La maquette qui a été mise à la disposition de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup est une version révisée sur la base des recommandations des experts

qui ont réalisé la première évaluation. Elle présente les unités d'enseignement des six (6) semestres, représentant la durée de la formation. La plupart des unités d'enseignement tournent autour de la construction des compétences linguistiques à travers des éléments constitutifs comme la Pratique de la langue (version et thème), la Grammaire, la Linguistique, la Compréhension (écrite et orale), la littérature, la civilisation, etc. Une autre partie des enseignements concerne les domaines d'application à la profession d'enseignement. Il s'agit de la Psychopédagogie, de la Didactique, de la Pratique de classe, de la Gestion scolaire. Chaque semestre comporte trente (30) crédits distribués de façon plus ou moins équitable entre la dizaine d'unités d'enseignement semestrielles. Le sixième semestre met l'accent sur les matières destinées à préparer l'étudiant à l'insertion professionnelle ; on y retrouve le stage, le rapport de stage ou mini-mémoire et d'autres UE d'application en nombre réduit.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a respecté l'essentiel des orientations fournies par le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Dans l'ensemble, il a été élaboré en suivant la démarche préconisée par l'ANAQ-Sup et en accord avec une méthodologie de collecte des données et de rédaction que les membres du comité ont adoptée en amont. L'essentiel des éléments de preuve sont annexés au rapport ou présentés sur place.

Dans son ensemble, le rapport d'auto-évaluation offre une présentation plutôt brève de l'Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement (IFMEN) et de sa vision, ses missions et objectifs. Ce document est l'œuvre du comité de pilotage constitué des représentants du personnel administratif, technique et de service, des enseignants, des partenaires et des étudiants. Il comprend quatre parties :

- La méthodologie adoptée pour l'auto-évaluation, suivie d'une présentation succincte de l'institut ;
- Les réponses apportées aux standards des différents champs du référentiel d'auto-évaluation ;
- La synthèse des forces et faiblesses, perspectives et propositions d'amélioration de la qualité du programme.
- Les annexes.

Le rapport d'auto-évaluation a été élaboré par le comité de pilotage et son contenu approuvé par tous. En outre, la lecture du rapport d'auto-évaluation a permis de faire ressortir les forces et faiblesses du programme de Licence professionnelle de professeur d'espagnol. Parmi les faiblesses soulignées, le comité de rédaction a cité :

- La faible implication des partenaires dans les rencontres de coordination ;
- La réticence de certaines autorités administratives du public à collaborer avec l'institut, malgré les agréments des ministères en charge de l'éducation nationale, et de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation ;
- L'absence de formateurs permanents ;
- L'insuffisance des ressources financières dues à la faiblesse des effectifs d'étudiants.
- Les stratégies de recouvrement des frais de formation peu performantes.

Au demeurant, en dépit de quelques erreurs de langues relevées çà et là, le rapport d'auto-évaluation est bien rédigé et présenté dans une langue et un style assez correct.

III. Description de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup, composée du Pr Bégong-Bodoli BETINA de l'UGB, à la retraite, (Président), du Pr Ousseynou THIAM de la FASTEF/ UCAD (membre reconduit) et du Pr Djidiack FAYE de l'UGB (membre), a démarré la visite à 8h48mn. À leur arrivée, les évaluateurs ont d'abord été reçus par le Directeur général et ses collaborateurs. Ils ont remarqué un relatif agrandissement du bureau du Directeur général dont l'exiguïté était remarquée lors du passage de la première équipe d'évaluateurs. Le début de cette rencontre a permis de prendre connaissance de l'identité des responsables administratifs du programme et de situer d'emblée leurs rôles et niveau d'implication dans le déroulement de l'évaluation interne. Au terme de cette séance de prise de contact, l'équipe a invité l'ensemble des responsables du programme évalué présents à commencer le travail d'examen du rapport d'évaluation interne. La première séance du travail sur site s'est déroulée suivant le programme ci-après :

- Mot de bienvenue du Directeur général de l'IFMEN ;
- Propos introductifs du Président de l'équipe des experts ;

- Tour de table ;

- Présentation de l'établissement par le Directeur général ;

-Présentation du programme LPPESP et du rapport d'auto-évaluation par le Responsable Qualité de l'établissement. Le Directeur général de l'institut a ensuite pris la parole et a décrit le contexte de déroulement du processus d'auto-évaluation, en mettant l'accent sur le caractère inclusif de la méthodologie adoptée et les difficultés rencontrées par le comité de pilotage. Dans son propos, le Directeur général a relaté le contexte d'ouverture du programme LPPESP, les besoins de formation de professeurs d'espagnol préalablement identifiés à l'époque ainsi que les nombreux défis auxquels les responsables étaient confrontés (disponibilité de formateurs spécialisés en espagnol, faible niveau d'entrée des étudiants en langues, etc.). Il a surtout insisté sur la mise en œuvre des recommandations issues de la première évaluation qui a conduit à la refonte de la maquette et la coordination de la formation par un enseignant de rang magistral. À sa suite, le président de l'équipe des évaluateurs a remercié l'ensemble du personnel de l'institut présent de l'accueil qui leur a été réservé et a rappelé le sens et l'objectif de l'évaluation externe conformément à la vision de l'ANAQ-Sup. Il a décliné le programme du jour qu'il a fait approuver par les membres du comité de pilotage présents. Ensuite, il a invité le personnel présent à une séance de présentations individuelles (Voir liste de présence), puis a redonné la parole au Directeur général. Celui-ci a rappelé l'historique de l'institut et fait une brève présentation de l'organisation interne de l'établissement en insistant toujours sur la mise en œuvre des recommandations des experts de la première évaluation. Il s'agit notamment du réaménagement de l'espace administratif (bureaux) et de la désignation d'un responsable de la scolarité. Il a ensuite fait une présentation globale du programme de formation en insistant sur ses spécificités, les objectifs, les compétences attendues, les profils de sortie et les diverses difficultés rencontrées dans le déroulement des activités pédagogiques. La séance de présentation de l'offre de formation a donné suite à une discussion engagée autour des points suivants :

- Les syllabus fournis en éléments de preuve ;

- L'organisation des enseignements dans la maquette, sur les six semestres ;

- Le niveau de recrutement du personnel enseignant ;

- Les modalités d'évaluation du programme de licence ;

- La tenue des cahiers de texte ;
- Le stage ;
- Les ressources documentaires ;
- La mobilité des étudiants ;
- Les équipements et locaux.

Au terme de cette première séance de travail qui s'est tenue entre 11h 40mn et 14h20mn, l'équipe a rencontré, tour à tour, le personnel d'enseignement, les personnels administratifs, technique et de service, puis les étudiants du programme de Licence LPPESP. À la suite de ces trois rencontres, l'équipe des experts a démarré la visite des locaux. La séance de restitution orale a eu lieu de 16h 05mn à 16h 40mn, après que l'équipe des experts s'est retirée un quart d'heure pour faire le point sur la visite. Les membres du comité de pilotage ont accueilli favorablement les recommandations que les évaluateurs leur ont faites dans le sens de l'amélioration du programme de licence LPPESP.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Les objectifs de la formation portent sur : -Les connaissances de base (dispositions réglementaires, déontologie, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, les techniques de communication) ; -L'ingénierie de la formation (pédagogie générale, PPO, APC, évaluation des apprentissages) ; -La didactique des disciplines (didactique de l'espagnol) ; -Le stage pratique (compétences pédagogiques). Le programme d'études est régulièrement dispensé, sans aucune interruption, depuis son ouverture en 2016-2017. Un personnel enseignant, recruté sous forme de contrat de vacation, couvre l'ensemble des enseignements généraux et spécialisés. Une promotion est sortie du programme en juillet 2022. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de formation s'aligne sur les objectifs généraux de formation de l'IFMEN, tels qu'énoncés dans le plan stratégique fourni en annexe. Le programme vise essentiellement à offrir une éducation et une formation efficaces et « conformes aux exigences du développement économique, social et culturel du Sénégal ».

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio – économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu du travail.

La licence a un effectif d'environ 13 enseignants et s'efforce à impliquer les professionnels. L'équipe pédagogique semble être consciente de l'importance de maintenir un lien avec le monde professionnel en confiant près de 80% des enseignements à des professionnels du secteur de l'éducation et en mettant en place un Comité d'Orientation Scientifique, Académique et Pédagogique (COSAP). Les experts ont apprécié l'établissement des rapports d'inspection, une recommandation de la première évaluation. Toutefois, la LPPEP doit faire l'effort de justifier les concertations avec le monde professionnel et son apport à la constitution des contenus et de la structure de la maquette.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les informations et les décisions sont partagées avec l'ensemble du corps enseignant et du personnel administratif, technique et de service. L'institut dispose de plusieurs tableaux d'affichage posés à tous les niveaux du bâtiment (rez-de-chaussée, 1er et 3e étages) et d'une liste de diffusion interne des informations administrée par la cellule de communication. Toutes les composantes du programme (Formateurs, PATS et étudiants) sont représentées à ces réunions de concertation et de coordination. Les décisions sont communiquées à tous lors de rencontres périodiques, d'amphithéâtres de rentrées, etc.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d'enseignement est constitué de collaborateurs externes recrutés sous forme de contrats de vacation annuels. Au total, ce sont treize (13) formateurs qui participent de façon active aux processus de prise de décision dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Licence. Toutes les décisions d'ordre pédagogique ou ayant trait à l'assurance d'une formation répondant aux standards de qualité sont discutées et adoptées au sein du Comité d'Orientation Scientifique Académique et Pédagogique (COSAP) ou lors de réunions de coordination du département. En revanche, une meilleure utilisation des formulaires ou questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur exploitation objective permettraient de mieux identifier les insuffisances pédagogiques afin de les améliorer. Il faudrait donc responsabiliser davantage les étudiants en les amenant à prendre conscience de l'importance du rôle qu'ils doivent jouer dans le processus décisionnel et dans l'évaluation de la qualité des enseignements et du programme de Licence.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance-qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La création en 2013 d'une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a contribué à l'amélioration et à la prise en charge des objectifs de la formation. Depuis sa mise en place, plusieurs activités de formation et de sensibilisation sur l'assurance qualité ont été

menées au sein de l'IFMEN. Les enseignants sont assez sensibilisés sur l'importance de l'évaluation des enseignements par les étudiants. La composition de la CIAQ (5 membres du Personnel administratif, 1 partenaire, 3 enseignants, 1 représentante des étudiants) renseigne sur le niveau d'implication de l'ensemble des parties dans la gestion administrative et pédagogique de la Licence. Le responsable de la CIAQ est monsieur Amadou DIOP.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée, de plans de cours et syllabus correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation s'efforce d'être en conformité avec les orientations et normes stipulées par le système LMD. Les enseignements sont semestriels. Après le refus d'accréditation, la maquette de la formation a été refondue pour tenir compte des recommandations des experts. Cependant, quelques problèmes persistent. Il s'agit notamment :

- des objectifs du programme de niveau taxinomique très bas, généralement limités à la connaissance, à la compréhension et à la maîtrise.
- des objectifs du programme non congruents avec la maquette : par exemple, on ne trouve pas dans la maquette les enseignements qui permettent d'atteindre l'objectif en rapport avec l'APC et celui en rapport avec techniques de communication pédagogique différentes des techniques d'expression.
- de certaines UE qui ne sont pas classées en UE obligatoires et UE optionnelles
- des titres entonnoirs des EC qui font parfois plus de trois lignes. Les titres des EC ressemblent à des descriptifs de cours. Les dénominations de l'essentiel des UE doivent être revues.
- du calcul des volumes horaires totaux du semestre 5 n'est pas correct. Par exemple, c'est 132h de CM au lieu de 156h et 162h TD au lieu de 186h. Ce problème de calcul est valable pour le semestre 6.
- de certains EC du semestre 6 qui auraient dû avoir des volumes horaires en TD au moins. Il s'agit de LPE362 2 : Séminaire, Ateliers de réflexivité sur les prestations des stagiaires. Un séminaire et un atelier ne peuvent pas être entièrement dans le temps personnel de

l'étudiant puisqu'ils sont notés. Un séminaire et un atelier se font toujours avec la collaboration d'autres personnes.

- des syllabi : quelques efforts sont remarqués mais encore insuffisants. Tous les syllabi ne sont pas disponibles.

- de la cohérence de certaines UE comme LPE243 Didactique où on trouve des EC de nature différente LPE 243 1 Etude de programme du secondaire et LPE 243 2 Méthodologie (de quoi) et planification. Même remarque pour l'UE LPE 246 Gestion scolaire.

- de la consistance et de la pertinence des enseignements en psychopédagogie : il y a des répétitions inutiles par exemple LPE 235 1 et LPE 235 2.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) avec des contenus spécifiques quoique l'on déplore l'insuffisance d'enseignants de rang magistral pour assurer adéquatement les cours magistraux. Dans le souci de rendre les étudiants immédiatement opérationnels par l'acquisition d'un savoir-faire, un stage est exigé pendant la dernière année de la licence en plus de travaux pratiques liés à l'exercice du métier. Les étudiants sont évalués dans chaque enseignement à travers les contrôles continus et les examens semestriels. S'y ajoutent les exposés et les travaux à rendre. Cette forme d'évaluation peut aussi aider dans l'atteinte des objectifs de formation. Cependant, les enseignements ne semblent pas s'adapter aux avancées scientifiques d'autant plus que l'institut ne dispose pas de politique ni de cadre de promotion de la recherche. Il est essentiel de dissocier les deux parcours (Attestation d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen, AAECM, et Licence professionnelle de professeur d'Espagnol LPESP).

Les propositions des experts de 2021 n'ont pas été suivies avec rigueur et intelligence à ce niveau. La réélaboration de la maquette et des syllabus ne donne pas lieu de constater une bonne prise en charge des objectifs de la formation. Sur le plan de l'organisation progressive des contenus d'enseignement, on note toujours des limites.

- Les formulations des EC des UE Psychopédagogie sont trop détaillées et manquent de cohérence.
- En première année, des contenus concernant la compréhension des rapports Ecole et société sont introduits mais se pose un problème de rajustement. Dans une même UE, l'enseignement intitulé « Introduction [de] à la psychopédagogie » ne peut être jumelé à « Enseignement de Ecole et société ». Il serait plus intelligible de mettre ensemble « Introduction [de] à la psychopédagogie » et « Connaissance du système éducatif » (EC1). « Ecole et société » constituerait un EC2 à part en première année.
- En deuxième année des enseignements relatifs à la mise en application des théories de l'apprentissage et des méthodes d'enseignement (EC4) sont introduits pour soutenir les compétences pour prendre en charge des adolescents apprenants (EC3) (répétitifs et trop ouverts). En conformité avec les objectifs de formation, il peut être ajouté un enseignement qui porterait sur la communication en situation d'enseignement/ apprentissage (EC5) pour renforcer.

-En troisième année, un EC6 doit préparer aux différents stages et viser principalement à développer des compétences en rapport avec l'observation de classe et le micro-enseignement. Il est important que cet enseignement soit conjugué avec un EC7 sur le fonctionnement standard de la classe et l'intervention professionnelle pour installer des compétences de gestion de classe. Enfin, un dernier EC8 portera sur l'évaluation, un apprentissage nécessaire à la pratique enseignante.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations sont celles définies par le décret du LMD. Un atelier regroupant les étudiants et l'administration est organisé chaque année sur la réglementation des évaluations et les conditions de passage. Pour la licence 1, l'attestation de réussite n'est délivrée qu'après validation des deux (2) semestres. S'agissant de la licence2, elle n'est donnée qu'après validation de tous les semestres de la l1 et de la l2. L'attestation de la licence 3 est délivrée après validation des six (6) semestres qui composent le cycle complet de licence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite des étudiants de la LPPESP. Le programme suit de façon régulière la progression des étudiants. Plusieurs actions sont menées par les responsables de la LPPESP pour faciliter la réussite en organisant des cours de mise à niveau et de rattrapage, des ateliers pédagogiques, des séances de micro-enseignement et des feedbacks sur les prestations. En outre, le programme prend en compte les recommandations de la CIAQ.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant constitué de treize (13) formateurs répartis sur l'ensemble des disciplines couvertes par les six semestres. Seuls trois sont chargés des cours en langue espagnole. Les profils des deux révèlent une longue et solide expérience dans l'enseignement de l'espagnol et la formation de formateurs au niveau moyen ; le troisième est un enseignant chercheur de rang magistral et occupe la fonction de coordonnateur de la formation. Cependant, ils sont tous des vacataires et les échanges avec eux ont révélé qu'ils n'ont même pas de contrat signé en bonne et due forme, ce qui pose un problème de garantie et de stabilité du corps enseignant. Vu l'importance du volume horaire total en CM sur les six (6) semestres, il est souhaitable que l'équipe pédagogique soit renforcée par un titulaire d'un doctorat, à défaut d'un autre enseignant chercheur de rang magistral. Cela éviterait que l'essentiel des cours d'une formation de Licence soient dispensés par des enseignants qui n'ont pas le doctorat. Cela n'enlève en rien la grande contribution de ces professionnels hautement qualifiés, mais il s'agit ici d'une exigence académique universitaire. Concernant les enseignements pour le développement des connaissances et compétences relatives à la législation, ils sont assurés par un inspecteur de l'Enseignement élémentaire et de l'Education préscolaire, or le besoin est pour l'enseignement moyen secondaire.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du temps de travail du personnel enseignant n'est pas régie par une disposition réglementaire connue. Les heures de cours sont attribuées aux enseignants au moment du démarrage des activités pédagogiques. Les enseignants participent à l'organisation des examens, à la gestion du Département, aux réunions et travaux des conseils. Il n'existe aucune preuve de l'existence d'une politique ou d'un cadre institutionnel consacrés à la recherche. Les cahiers de textes présentés aux experts ne sont pas régulièrement remplis.

Le manque de Personnel enseignant permanent ne facilite pas le développement d'une politique de recherche.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Le département de LPESP ne disposant pas d'un personnel enseignant permanent, l'administration fait appel à des enseignants issus de l'enseignement moyen et secondaire et des universités (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en l'occurrence). Sur le plan national, les enseignants du programme de Licence LPESP, dont certains sont à la retraite, interviennent, souvent sur la base de relations personnelles, dans d'autres formations d'enseignement et de recherche. En plus de quelques conventions qui le lient avec des institutions nationales et étrangères, le programme envisage de signer des accords de partenariat avec des structures universitaires du pays comme la FASTEF de l'UCAD et l'UFR SEFS de l'UGB. Des démarches sont menées mais aucune n'a abouti pour assurer une mobilité. Cependant, du fait de leur nombre très réduit (deux seulement) et de leurs titres universitaires ne permettant pas d'intervenir à certains niveaux de formation dans les institutions d'enseignement supérieur, les formateurs en espagnol ne bénéficient pas d'une mobilité suffisante qui les mette en contact permanent avec leurs pairs universitaires et leur permette d'adapter régulièrement leurs enseignements aux résultats de la recherche dans le domaine.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les conditions d'admission dans le programme de la licence LPPESP sont publiées dans le site de l'institut, par voie de presse (radio, journaux), par affichage, par flyers et à travers les réseaux sociaux. Pour être admis en licence 1 de LPPESP, il faut au moins être titulaire du Bac L1, L'1/L2 et avoir l'espagnol comme langue vivante 1 ou 2.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Ainsi, tout dans le processus de sélection des étudiants indique que l'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. L'égalité des chances entre homme et femme est effective au niveau de la LPPESP. Les critères d'admission dans le programme sont les mêmes pour les hommes et les femmes. Il en va de même pour l'organisation des apprentissages et des évaluations. Il n'y a aucune discrimination, seul le mérite au travail permet de différencier les étudiants. Le seul critère d'admission étant l'excellence, l'égalité des chances entre hommes et femmes est assurée dès l'orientation même si la Licence reçoit plus de garçon que de filles.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Le programme de la licence professionnelle de Professeur d'espagnol offre très peu de possibilités de mobilité à ses étudiants. Mais le dispositif de formation est conscient de la nécessité de faciliter la mobilité des étudiants. La mobilité dans le sens des universités publiques vers l'IFMEN est réalisée avec l'admission d'étudiants ayant validé un certain nombre de crédits en L1, L2 et L3 dans les conditions du LMD. Des projets de protocoles d'échanges de programmes avec la FASTEF de l'UCAD et l'UFR- SEFS de l'UGB sont engagés mais ne sont toujours pas réalisés. La poursuite d'étude dans d'autres établissements publics ou privés n'est pas encore effective pour les diplômés de la LPPESP.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.
La licence professionnelle de professeur d'espagnol compte trois enseignants chargés de dérouler 408 h de CM et 408 h de TD sur les cinq (5) premiers semestres pour quelque quatorze étudiants. Il est prévu un encadrement professionnel de tous les étudiants à partir

de la L2. Les étudiants sont mis en position de stage et confiés à des formateurs expérimentés. Pour les stages pratiques, le niveau d'encadrement est d'un enseignant pour un étudiant. Les visites de classe sont suivies de séances de restitution orale et l'exploitation des fiches de suivi alimente les ateliers pédagogiques et séminaires organisés périodiquement. Toutefois, il n'existe aucun document spécifiant les conditions de suivi et d'encadrement des étudiants en période de stage. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la première évaluation, un service de la scolarité a été créé pour faciliter l'accueil et l'orientation des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Des actes posés par l'administration montrent que le programme se préoccupe véritablement de l'insertion de ses diplômés. Il a signé des protocoles d'accord avec certains directeurs et déclarants responsables de collèges privés pour des stages d'étudiants et leur insertion éventuelle. En plus, le programme accompagne les étudiants pour l'obtention d'une autorisation d'enseigner. Et, afin de multiplier les chances de visibilité de ses diplômés, le programme fait des insertions publicitaires dans les journaux de la place pour proposer aux établissements privés des enseignants formés et compétents.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme de Licence professionnelle de professeur d'espagnol est logé dans le bâtiment R+4 qui abrite l'Institut de formation aux métiers de l'Enseignement. L'ensemble des activités pédagogiques et administratives du programme se trouve au rez-de-chaussée et aux niveaux 1, 2 et 4. Il n'existe pas de blocs de salles de cours et de travaux dirigés qui soient exclusivement réservés au programme. Les équipements et espaces pédagogiques (un mini-amphithéâtre, une salle informatique et six salles de cours) et administratifs (quatre bureaux) sont mutualisés entre tous les programmes de l'Institut. Dans l'espace administratif, réparti entre le rez-de-chaussée et le premier étage, l'occupation de l'espace révèle quelques insuffisances. Sur recommandation des experts

de la première évaluation, un nouvel aménagement de l'espace occupé par l'administration a été réalisé. Aménagé au premier étage, le bureau du DG est assez éloigné de celui de l'assistante de direction qui, lui, se trouve au rez-de-chaussée. Celle-ci partage son bureau avec d'autres responsables de services (Scolarité, accueil et informations). Il faut souligner que les salles ne prévoient pas d'aménagements destinés aux personnes vivant avec un handicap physique. Aussi, la Licence professionnelle ne dispose pas d'une salle de lecture dédiée. Il s'y ajoute que la documentation existante est faible du point de vue de la quantité et très insuffisamment diversifiée. La bibliothèque de l'Institut, sise au rez-de-chaussée, a une capacité d'accueil très limitée au regard des effectifs totaux de l'établissement. Elle a très peu de documents en rapport avec le programme et la documentation existante est loin de satisfaire les besoins tant au niveau de la quantité que de la diversification.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

V. Les points forts du programme

Après lecture du rapport et exploitation des données issues de la visite sur site, nous avons relevé un certain nombre de forces favorables à la qualité de l'offre de formation. Il s'agit notamment des aspects ci-après :

Gouvernance/assurance qualité.

- Existence d'un système de gestion concertée avec une délégation de responsabilité dans les domaines de gestion de la qualité et l'implication de tous les personnels ;
- Mise en place d'une Cellule interne d'Assurance-Qualité (CIAQ) depuis 2013 et d'un Comité d'orientation scientifique, académique et pédagogique (COSAP) ;
- Mise en place d'un service marketing /communication ;
- Disponibilité de matériels pédagogiques (Tableaux modernes, vidéoprojecteurs, ordinateurs...) ;
- Constitution d'une amicale des étudiants ;
- Organisation d'une journée de graduation.

Offre de formation.

- Maquette au régime de la réforme LMD ;
- Prise en compte de normes LMD dans la confection de la maquette. Évaluation des enseignements ;
- Évaluation du programme réalisée une fois depuis cinq ans, avec l'implication des formateurs externes ;
- Les effectifs réduits des étudiants favorisant un encadrement personnalisé ;

Ressources humaines.

PER (Effectifs et grades).

- Le personnel d'enseignement prend une part active dans l'élaboration et l'organisation des enseignements ;

PATS.

- Mutualisation effective des personnels administratif, technique et de services de L'IFMEN (17 agents) dont le programme LPESP bénéficie pour son fonctionnement régulier ;
- Existence d'organes délibérants (Conseil de département, Comité d'orientation scientifique, académique et pédagogique) dont le PATS est membre ;
- Jeunesse de la plupart des membres du PATS ;
- Les contrats de CDI pour une bonne partie des PATS (10 sur 17) ;
- Connaissance par la plupart des PATS des enjeux liés à l'assurance-qualité.

Infrastructures

Les équipements pédagogiques

- Aménagement, en nombre suffisant, de salles de cours équipées : 6 salles de cours, une salle informatique équipée et un amphi ;
- Des vidéoprojecteurs et un grand écran pour les projections ;
- Disponibilité d'une connexion internet avec Wifi.

Sécurité

- Installation d'extincteurs. Cependant, il est important que l'amphi qui a la plus grande capacité d'accueil (au dernier niveau) en dispose d'un.
- Présence d'agents de sécurité 24h/24 ;

VI. Les points faibles du programme

Un certain nombre d'aspects divers présentent des faiblesses que l'équipe des experts invite vivement les responsables du programme à améliorer. On peut relever, entre autres, ce qui suit :

Gouvernance/assurance qualité

- Une seule secrétaire pour toute l'administration. Certains membres du PATS font des cumuls de fonctions à cause du déficit de personnel.
- Gouvernance pédagogique à renforcer par une commission de la recherche.

Maquette

- Problème de dénomination des Éléments Constitutifs des UE.
 - Absence de cohérence surtout pour Éléments Constitutifs des UE psychopédagogie.
 - Faible enseignement concernant la législation (pour ce genre de programme, la législation constitue avec la didactique de la discipline et la psychopédagogie les bases de la formation où s'insère petit à petit la technologie éducative).
 - Absence d'annexes revenant sur les différentes modalités d'évaluation du programme de licence.
- **PER (Effectifs et grades).**
 - Effectif insuffisant du personnel enseignant et de recherche en espagnol (ils ne sont que trois : un enseignant de rang magistral et les deux autres titulaires de la maîtrise et du CAES.
 - Inexistence de formateurs permanents entraînant un recours excessif aux vacataires qui représentent 100% du personnel pédagogique ;

-PATS

- Cumul des responsabilités noté chez plusieurs membres du personnel administratif (Comptable, assistante de direction, responsable du service de la scolarité, responsable des ressources humaines, etc.) ;

- Inexistence d'un personnel affecté au suivi des diplômés ;

- Inadéquation entre certains profils de PATS et les postes occupés (exemple : Bibliothécaire, etc.) ;

-Etudiants

- Effectifs très réduits : L1 (0 étudiant) et L2 (2 étudiants) et L3 (12 étudiants).

- Infrastructures.

Bibliothèque. - Insuffisance de ressources documentaires à la bibliothèque de l'Institut utilisée par les étudiants de la LPPESP ;

- Insuffisance des ressources en espagnol ;

- Capacité limitée de la bibliothèque par rapport aux effectifs des étudiants (moins de 20 places).

VII. Appréciations générales

L'exploitation du rapport d'auto-évaluation ainsi que la visite sur site ont permis de relever les forces et faiblesses liées au déroulement du programme de Licence professionnelle de Professeur d'espagnol. En effet, des efforts d'amélioration et d'intégration des propositions de l'expertise ont été notés, mais il conviendrait de souligner que leur mise en œuvre pour le programme aura besoin du temps.

Parmi les forces de la LPPESP, on peut citer le niveau d'engagement collectif de l'ensemble du personnel (pédagogique et administratif) à participer au fonctionnement et au succès du programme. Les tâches administratives sont accomplies dans un climat convivial où le respect mutuel et la solidarité régissent les relations interpersonnelles. Par ailleurs, la mise en place d'une cellule interne d'assurance-qualité (CIAQ) a contribué à faciliter le processus de collecte

des éléments de preuve en vue de l'auto-évaluation du programme. Afin de mener à bien ce processus, la participation des étudiants a été mise à contribution dans l'évaluation des enseignements et la prise des décisions d'instance. Leur effectif très réduit constitue, du reste, un atout pour l'efficacité des actions pédagogiques. Pour les enseignements en langue espagnole, on relève, en effet, un excellent ratio enseignant/étudiant d'environ 1/7. Toutefois, le programme de la LPPEP présente plusieurs faiblesses que les responsables gagneraient à pallier pour répondre aux normes de qualité de l'ANAQ-Sup.

Il s'agit principalement de la concordance des objectifs du programme, de la conformité, de la cohérence et de la pertinence de la maquette et de son système d'évaluation, des preuves comme les cahiers de textes, les syllabi, les fiches de suivi de stage, d'absence d'enseignants permanents tout comme leurs recrutements de façon réglementaire, le manque de PER de Rang magistral, de bibliothèque équipée selon le programme en question, d'activité de recherche. En outre, les profils des PATS mériteraient d'être reconsidérés sans oublier les cumuls de charges dont ils sont l'objet. Il reste à souligner que face à l'absence d'enseignants permanents, au recouvrement optimal des scolarités et à l'exiguïté des toilettes, les responsables semblent être sans solution. Il convient surtout d'insister sur le fait qu'il y a des faiblesses persistantes qui semblent sans solution à court terme : prise en charge des cours magistraux, élaboration des syllabi des EC ajoutés, local, l'assistante de direction...)

VIII. Recommandations à l'établissement

Avant de formuler des recommandations, l'équipe a fait un point que les recommandations de l'équipe précédente. Le tableau ci-après en rend compte.

Items	Recommandations d'amélioration issues de la première évaluation du programme	Evolution des recommandations lors de la deuxième évaluation du programme
Gouvernance /assurance qualité	- Mettre en place une réglementation claire sur les conditions de délivrance des attestations et relevés ; - Élaborer un règlement intérieur ; - Réorganiser la distribution des bureaux du PATS pour assurer le confort des agents et plus d'efficacité dans l'exécution concertée des tâches administratives ; - Créer une commission pédagogique et une commission de la recherche.	Les procédures de délivrances des attestations et des diplômes ont été revues. Un règlement intérieur a été présenté au moment de l'évaluation. Il a été constaté un réaménagement et une réorganisation de l'occupation de l'espace. Au rez-de-chaussée, se trouve le secrétariat, la scolarité et la CIAQ ; au premier étage la direction générale, la direction administrative et la direction des études. L'institut dispose depuis sa création d'un Comité d'Orientation Scientifique, Académique et Pédagogique fonctionnel. Malgré ces actions de mise en œuvre de la recommandation sur la gouvernance, l'assurance qualité, il a été noté encore des points faibles : le règlement intérieur n'a pas de date ; pour assurer les conditions et l'efficacité dans l'exécution des tâches administratives il est important que l'institution dispose d'une assistante de direction dont le bureau sera logé à côté de celui du directeur ; la commission recherche n'est pas mise en place.
Offre de formation	<i>Evaluation et suivi des enseignements</i> - Améliorer l'utilisation et le suivi du cahier de textes ; - Mettre en place des fiches de suivi et de rapports d'inspection des stagiaires.	Il y a une amélioration quantitative des cahiers de textes et des rapports d'inspections sont présentés. Cependant, tous les enseignants ne remplissent pas le cahier de texte, il manque encore une culture d'utilisation de l'outil. Des modèles de grilles d'observation, des rapports d'inspection sont constatés. Par contre les fiches de suivi des stagiaires constituant des outils importants de formation pratique n'ont été présentées; l'institut doit développer des actions de mise en œuvre de cette recommandation.

	Maquette/LMD - Dissocier les deux parcours (Attestation d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen AAECM et Licence professionnelle de professeur d'Espagnol LPPEP) ; - Réélaborer les maquettes de la formation afin de mieux prendre en charge les objectifs de formation ; - Réécrire les syllabus en nombre suffisant, pour l'ensemble des EC ; - Octroyer plus de crédits au stage et au mémoire ; - Revoir l'affectation des différents éléments constitutifs de certaines unités d'enseignement(en respectant la nature épistémique des atomes pédagogiques) ; - Prévoir des annexes sur les différentes modalités d'évaluation du programme de licence ; - Renforcer et mieux distribuer les UE et EC en rapport avec la psychopédagogie ; - Rendre plus visible et claire la progression des acquisitions d'un niveau à un autre aux plans théorique et pratique.	Pour respecter la congruence des contenus des différents éléments constitutifs de chaque UE, la maquette de la LPP ESP a été revue. Les enseignements prévus aux semestres 5 et 6 ont été réorganisés afin que le semestre 6 soit allégé et que soient renforcées les activités pratiques de formation. Les modalités d'évaluation du programme sont conçues. Un nombre important de syllabi sont présentés aux experts. L'exploitation des documents reçus et les échanges avec l'équipe d'accueil ont permis de constater effectivement des efforts de normalisation de la maquette suivant les recommandations. Toutefois, aucune preuve n'a permis de noter la dissociation des deux parcours (Attestation d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen AAECM et Licence professionnelle de professeur d'Espagnol LPPEP). Certains objectifs de formation ne sont pas pris en charge par la réélaboration de la maquette, par exemple les objectifs en rapport avec l'approche par les compétences, les techniques de communication utiles à la pratique enseignantes. Certaines UE ne respectent toujours pas la nature épistémique des atomes pédagogiques. C'est le cas de LPE233 Didactique avec ses deux EC LPE233 1 Pratique de la classe : apprenant-apprentissage et LPE233 2 Etude de programme du moyen. La même remarque est faite pour LPE243, LPE246. LPE 362 2 Séminaire montre que les auteurs de la maquette ont des difficultés de conception d'une maquette de formation. En témoigne aussi LPE354 2 ET LPE 362 2 dont la seule modalité est TPE. Pour cette activité la modalité TD est à prévoir, il s'agit bien d'une activité d'analyse de pratique de l'agir professionnel où l'enseignant observe l'évolution des acquis, valide ou invalide des contenus, des pratiques et des processus/méthodes pédagogiques.
--	---	---

		En ce qui concerne la recommandation souhaitant un renforcement et une meilleure distribution des UE et EC en rapport avec la psychopédagogie, il a été observé une volonté manifeste de satisfaire le souhait mais de grandes limites sont décelées : dénomination trop descriptive des EC (cf LPE125 1), répétition inutile et mécanique de certains EC (LPE 235 1 et LPE 154 2 (normalement 235 2). La formation des enseignants bonifient les bénéficiaires de connaissances et de compétences disciplinaires, psychopédagogiques et en rapport avec la législation scolaire. Cette dernière a un très faible crédit et ne se réalise qu'au semestre 4. L'étudiant recruté directement en L3 ne bénéficie pas de cet enseignement nécessaire à l'exercice. Il manque encore à la maquette une cohérence et une claire progression des acquisitions d'un niveau à un autre aux plans théorique et pratique.
--	--	---

Ressources humaines.	PER (Effectifs et grades) - Relever le niveau de recrutement du PER (confier les cours magistraux des unités d'enseignement relatives à l'espagnol à des spécialistes de la discipline) ; - Contrôler toujours la véracité des éléments contenus dans les CV (photocopies légalisées des diplômes, attestations de vacation ; etc.) ; - Former les enseignants de la discipline aux normes du LMD ; - Encourager la recherche scientifique.	L'institut a contracté (preuve à l'appui) avec un professeur assimilé du département d'espagnol de l'UCAD. Ce contrat permet sans doute au programme d'avoir un enseignant de rang A qui assure les cours magistraux des unités d'enseignement relatives à l'espagnol à des spécialistes de la discipline. Il est important de remarquer que le programme est encore loin de répondre aux exigences du CAMES et du Système LMD. Le seul enseignant de Rang A devant assurer tous les cours magistraux des unités d'enseignement relatives à l'espagnol de la L1 de la L2 et de la L3 aura des difficultés à respecter les taux horaires prévus. En sus, les autres cours magistraux des unités d'enseignement relatives à la psychopédagogie et à la législation scolaire doivent être assurés par des enseignants de rang A pour le programme de licence. La recherche n'a pas encore de cadre de promotion et des activités de recherche scientifique ne sont relevées
	PATS - Recruter un responsable de la scolarité et un responsable des ressources humaines pour éviter le cumul des responsabilités ; - Affecter un agent du personnel au suivi des diplômés ; - Mieux adapter les profils du PATS aux postes occupés.	Il y a une réorganisation des responsabilités du PATS. Des agents responsables du suivi des diplômes désignés en appui aux efforts de la cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ). Le responsable de la bibliothèque a bénéficié de renforcement de connaissances et de compétences en gestion de bibliothèques et d'archives. Cependant, les éléments de preuves présentés et les échanges avec l'équipe de l'Institut n'ont fait état d'un recrutement d'un responsable de la scolarité et un responsable des ressources humaines pour éviter le cumul des responsabilités comme recommandé.

Etudiants	- Élaborer et mettre en œuvre une politique plus efficace de promotion de l'offre de formation en vue d'améliorer les effectifs. - Organiser des tests de niveau en langue espagnole au recrutement des nouveaux étudiants ; - Améliorer la politique de recouvrement des frais de scolarité.	Un recrutement d'un responsable chargé du marketing et de la communication et beaucoup d'amélioration de la promotion de l'offre de formation en vue d'améliorer le service sont constatés. Néanmoins, le recrutement de nouveaux étudiants se fait sans l'organisation de tests de niveau de langue et la politique de recouvrement des frais de scolarité est encore à améliorer
Infrastructures	Bibliothèque. - Acquérir davantage de ressources spécialisées en espagnol ; - Améliorer la capacité d'accueil de la bibliothèque.	La capacité d'accueil de la bibliothèque est sensiblement augmentée par la décision de transférer la bibliothèque dans une ancienne salle de cours, local plus spacieux. Mais, les ressources spécialisées en espagnol sont encore très faibles et peu diversifiées.
	Sécurité - Mieux sécuriser l'accès aux ressources de la bibliothèque ; - Construire des toilettes plus spacieuses.	En transférant la bibliothèque dans une ancienne salle de cours, un local plus spacieux, la question de la sécurité de l'accès aux ressources est assurée. L'Institut n'a pas construit de toilettes plus spacieuses mais a rendu plus accueillante et accessible celles-ci. Etant locataire, il ne peut pas se permettre de casser une partie du bâtiment.

Afin d'aider à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, l'équipe des experts fait les recommandations suivantes :

- réviser la maquette et prendre le temps de la mettre en œuvre pour en voir les limites;
- améliorer l'utilisation et le suivi du cahier de textes ;
- renforcer l'équipe pédagogique par le recrutement d'enseignants habilité à prendre en charge les cours magistraux. Le programme doit penser à confier les cours magistraux des unités d'enseignement relatives à l'espagnol à des spécialistes de la discipline.
- contrôler toujours la véracité des éléments contenus dans les CV (photocopies légalisées des diplômes, attestations de vacation, etc.) ;
- former tous les personnels de l'institut (PER, PATS) et les étudiants aux normes du LMD - encourager la recherche scientifique ;
- adapter les profils des PATS aux postes occupés ;
- élaborer et mettre en œuvre une politique plus efficace de promotion de l'offre de formation ;
- organiser des tests de niveau en langue espagnole au recrutement des nouveaux étudiants
- acquérir davantage de ressources documentaires spécialisées en espagnol ;
- renforcer en nombre la documentation, diversifier les documents en rapport avec le programme et améliorer la capacité d'accueil de la bibliothèque.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants ;
- Communiquer de façon périodique, à travers les médias formels, sur les programmes accrédités afin d'encourager les autres à se soumettre à l'exercice ;
- Sensibiliser les établissements d'enseignement supérieur privés sur le sens de la mission de l'ANAQ-Sup qui devrait être plutôt perçue comme un service public destiné à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

X. Proposition de décision

29

- Proposer une assistance technique au programme LPESP et à tout autre qui soit confronté aux mêmes types de difficultés à mettre aux normes de qualité son offre de formation.

- Donner au moins deux ans à un établissement dont l'accréditation a été refusée avant de réintroduire une nouvelle demande d'accréditation afin qu'il puisse travailler dans la sérénité et parvienne à observer les recommandations faites par les équipes d'évaluation.

X. Proposition de décision

ACCREDITATION REFUSÉE

Ont signé :

-Pr. Bégong-Bodoli BETINA (Président)

-Pr. Djidiack FAYE (Membre).....

-Pr. Ousseynou THIAM (Membre).....